



COMMUNE D'ICOGNE

Mise au concours

La Commune d'Icogne met au concours un poste

d'employé(e) au service des travaux publics à 100%

Conditions d'engagement :

- être en possession d'un CFC ou autre formation afin de répondre aux exigences du service des travaux publics ;
- être apte à seconder le chef des travaux publics ;
- être en possession du permis de conduire B minimum ;
- faire preuve d'engagement et d'une grande disponibilité ;
- effectuer le service de piquet ;
- connaissance de l'informatique souhaitée ;
- entrée en fonction de suite ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale d'Icogne, tél. 027 / 484.20.00.

Les offres écrites, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à l'Administration communale d'Icogne, mention « Employé T.P. », Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, jusqu'au 20 septembre 2019.

Icogne, le 30 août 2019

L'Administration communale d'Icogne